



APPEL A CANDIDATURES

POUR MANIFESTATION D'INTERET

PARTICIPATION A LA CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018 DU STOCK DE PALOURDES ET D'APPATS DE PECHE DU BASSIN D'ARCACHON

OBJECTIFS DU PROJET :

*FOURNIR DES INDICATEURS DE L'ÉTAT DU STOCK DE PALOURDES ET SUIVRE SON ÉVOLUTION AU COURS DU TEMPS.
APPORTER POUR LA PREMIÈRE FOIS DES CONNAISSANCES SUR LA RESSOURCE EN APPATS DE PECHE.*

Dans le cadre de l'évaluation 2018 du stock de palourdes et d'appâts de pêche du Bassin d'Arcachon, le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Gironde lance un appel à candidatures auprès des professionnels maritimes du Bassin d'Arcachon afin de sélectionner le professionnel et le navire qui permettront la réalisation des marées de prélèvement et d'observation.

Comment répondre à cet appel à manifestation d'intérêt ?

Envoi des candidatures auprès du **CDPMEM33**, **avant le 1^{er} MARS 2018**. :

- * par mail à cdpmem.gironde@orange.fr ou
- * par courrier : 3 quai Jean Dubourg – 33120 ARCACHON.

Comment faire ?

Fournir les justificatifs permettant de répondre aux critères définis en page 3, et argumenter dans un courrier de motivation. Pour les caractéristiques spécifiques à l'étude, seuls les candidats retenus lors de la première sélection devront fournir les éléments avant le 13/4/2018.

Renseignements auprès du CDPMEM33 par mail ou par téléphone au 05 57 72 29 69.

Contexte

- ▶ Depuis 2000, le CDPMEM33 organise des campagnes d'évaluation du stock de palourdes du Bassin d'Arcachon avec les scientifiques, afin de disposer des indicateurs sur l'état du stock et de pouvoir en assurer la gestion durable (47 licences).
- ▶ Pour la 1^{ère} fois, des données sur les appâts de pêche seront également collectées (13 licences).

Caractéristiques techniques du matériel embarqué



Poids de la benne = 440 kg
Poids de la table = 70 kg
Dimensions du godet : Longueur 0,5 m, Largeur 0,5 m et hauteur 0,2 m

Dimension de la benne

- Dimensions hors: hauteur 1,90 m
- Embase carrée de 1,55 m de côté
- La benne armée entraîne un dépassement de 0.5m sur l'un des côtés de l'embase

Dimension de la table :

0,75m de hauteur ; 1,50m de large et 1,25 de profondeur

Hauteur de dégagement

Si l'on considère la hauteur de la table, la hauteur de la benne et une vingtaine de cm de dégagement au-dessous de la benne, pour la mise à l'eau, il est nécessaire d'avoir une hauteur totale de l'engin sur le pont d'environ 2,80 mètres.

La benne est mécanique et le système de grutage doit être hydraulique.

Le matériel se compose de deux parties : **la benne** proprement dite et **une table support** servant à poser celle-ci lors de l'armement et de la récupération du sédiment.

La fune

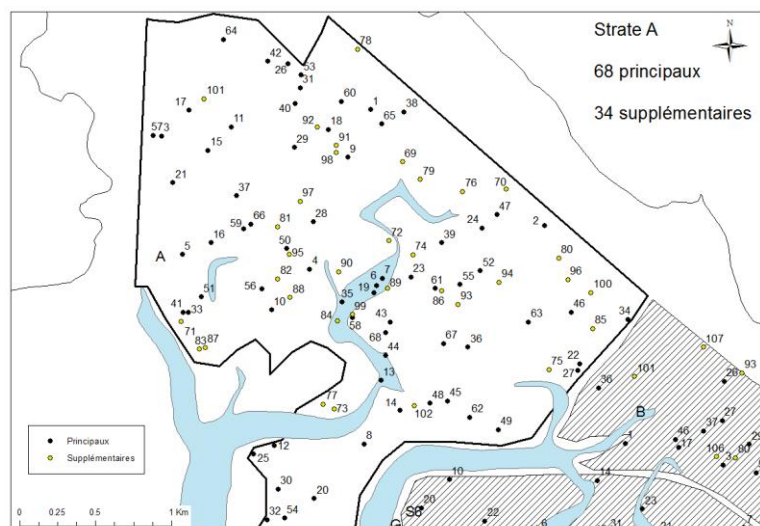
La fune du bateau est amarrée directement au point d'attache de la benne. Il est conseillé d'avoir une fune d'un diamètre de 12 mm.

Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage sera proposé par les scientifiques et validé par le Comité de Pilotage, pour couvrir la zone d'étude.

24 marées au maximum seront réalisées au total :

- ▶ 1 à 2 marée(s) d'essai pour caler l'utilisation du matériel,
- ▶ Et 22 marées opérationnelles pour prélever des échantillons et effectuer les comptages,
- ▶ Et 2 marées de « secours » qui remplaceront si nécessaire 2 marées opérationnelles.



Certaines journées pourront compter 2 marées, soit un maximum de 17 jours d'intervention prévus. La campagne aura lieu sur trois périodes (legs) :

- **du lundi 14 au vendredi 18 Mai 2018,**
- **puis du vendredi 25 au mardi 29 Mai 2018,**
- **et du dimanche 10 au dimanche 17 Juin 2018.**
- Si des marées de secours doivent avoir lieu, ce sera les 18 et 19 Juin 2018.

Critères de sélection liés au navire :

- ▶ Navire professionnel (pêche ou ostréiculture) équipé d'une **grue hydraulique**, adaptée à une charge de travail de 500 kg sur le navire,
- ▶ **Equipage professionnel** : 1 patron et 1 ou 2 matelots pour manœuvre du matériel,
- ▶ **Capacité d'embarquer au minimum 5 personnes** en plus de l'équipage professionnel (1 ou 2 scientifiques, 2 pêcheurs professionnels, 1 technicien CDPMEM33) qui seront déclarées en personnel spécial sur le permis de navigation,
- ▶ Le **permis de navigation en cours de validité**,
- ▶ **Attestations d'Assurance** navire et cabane,
- ▶ Navire avec **cabine fermée** permettant l'utilisation de l'ordinateur et la prise des mesures;

Critères spécifiques complémentaires de sélection liés au navire à fournir pour le 13/4/2018 :

- ▶ Le **permis de navigation en cours de validité** portant la mention **autorisant l'embarquement de 5/6 personnels spéciaux**,
- ▶ **Attestation d'Assurance** valide, couvrant **l'équipage professionnel et l'équipage des personnels spéciaux**,
- ▶ **Attestations d'Assurance** couvrant **l'utilisation (ass. Navire) et le stockage de la benne Hamon (ass. Cabane)**,

Le professionnel retenu devra vérifier si cette utilisation est couverte par les conditions d'exploitations existantes. Dans le cas contraire, une nouvelle expérience de stabilité devra être réalisée par le Centre de Sécurité des Navires.

Critères de sélection liés au demandeur :

- ▶ Etre détenteur des diplômes, brevets et formations de commandement valides et adaptés,
- ▶ Etre à jour du paiement des CPO (Cotisations Professionnelles Obligatoires).

Critères de sélection techniques :

- ▶ Mettre à disposition un local de rangement de la benne Hamon et du matériel de tri, entre les legs,
- ▶ Pouvoir entreposer un congélateur durant la période de l'étude dans un local à terre,
- ▶ Navire équipé de matériel de géolocalisation.

Autre :

Le professionnel devra récupérer les 2 tables de tri, les tamis et la cloche à l'Ifremer d'Arcachon avant le début de la campagne ainsi que des caisses de criée pour récupérer les sédiments, et les ramener à l'issue de l'étude.

Indemnisation

Chaque candidat devra proposer une indemnité journalière qui couvrira tous les critères ci-dessus. Cette indemnité s'appliquera pour toutes les marées, y compris les 2 marées d'essai et 2 marées de secours.

Délai de réponse

JEUDI 1^{er} MARS 2018 à 12 heures.

Etude des candidatures et Sélection : semaine 10